Nous croyons savoir qu'au ministère de l'Intérieur à Paris on se préoccupe de prendre aux frontières les mesures de surveillance sanitaire qu'impose la gravité de l'épidémie cholérique allemande.

Le Kaiser et le Roi d'Italie

Rome, 31 décembre. — On annonce qu'au commencement du printemps, l'empereur Guillaume II passera par Venise pour se rendre en villégiature à Corfou. On dit qu'il se prépare à cette occasion une nouvelle rencontre entre le souverain allemand et le roi d'Italie.

Les conscrits illettrés en Bretagne

INFLUENCE NEFASTE DU CLÉRICALISME

Saint-Brieuc, 31 décembre. — Conformément à de récentes instructions ministérielles, les jeunes recrues de l'armée doivent passer un examen, relativement peu difficile. Il se compose, en effet, d'une dictée, de deux ou trois problèmes, et de quelques questions sur la géographie et l'histoire.

Cet examen vient d'avoir lieu au 71e d'infanterie, à Saint-Brieuc, et les résultats qu'il a donnés sont déplorables. Nous ne pensons pas qu'ils puissent être aussi mauvais dans aucun autre régiment en France. Qu'on en juge.

Sur les 716 recrues nouvellement incorporées au 71e, la plus grande partie savait à peine lire et écrire, et 161 jeunes soldats sont « complètement illettrés » !

Cette lamentable situation a pour cause unique l'influence encore considérable du clergé sur les populations arriérées de la Bretagne. Ennemis, par intérêt, de la diffusion de l'instruction, les curés s'efforcent, par tous les moyens, de maintenir l'ignorance et la superstition dans les masses populaires, afin de pouvoir plus facilement les exploiter.

Suicide d'une famille

Lyon, 31 décembre. — Un drame s'est déroulé dans un petit logement de la rue des Quatre-Chapeaux, où habitaient François Giroud, 73 ans, bonnetier ; sa femme, née Massot, 67 ans, et leur fils Marius, 45 ans.

Leur commerce ayant échoué et une vente judiciaire ayant été ordonnée, les malheureux résolurent de mourir. Le fils acheta un revolver et quatre cartouches. La mère, la première, se tua de deux balles au cœur, puis le fils succomba aux deux autres. Le père, sans arme, dut recourir à un vieux flacon de sublimé, qu'il avala, puis il ouvrit les robinets à gaz.

Vers midi, un autre fils Giroud, trouvant la porte close, frappait à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le vieux père vînt péniblement ouvrir.

Les deux cadavres étaient froids.

L'état de Giroud père paraît désespéré.

Les alarmes de la receveuse

Grenoble, 31 décembre. — Cette affaire, où le chien d'un habitant de la commune de Faverges joue un rôle prépondérant, a donné lieu à un débat qui précise d'une façon intéressante les droits respectifs du public et de l'administration des P. T. T., en matière de remise des télégrammes.

Le sieur Chomel était en mauvais termes avec la receveuse des postes et télégraphes, qui supportait avec peine l'obligation de lui porter ou de lui envoyer les dépêches à domicile. Elle s'en acquitta néanmoins jusqu'au jour où le sieur Chomel fit l'acquisition d'un chien.

Mais alors elle écrivit au directeur des P. T. T. du département de l'Isère pour lui signaler le danger sérieux occasionné par un animal aussi redoutable qui, disait-elle, assaillait férocement les visiteurs.

Le directeur se crut obligé de faire des observations au sieur Chomel, qui riposta par l'envoi de la photographie de Médor, lequel se trouvait être un simple petit roquet.

L'administration reconnut son erreur, mais en vue de concilier tout le monde, on convint que pour calmer l'effroi de la receveuse, les télégrammes seraient remis chez le maître-valet du sieur Chomel, qui demeure en dehors de la propriété.

Ce qu'on n'avait pas prévu, c'est que le maître-valet possède également un chien ! La receveuse protesta avec énergie. Le facteur l'appuya en témoignant que cet animal était encore plus dangereux que Médor.... jusqu'au jour où une enquête consciencieuse vint démontrer que la pauvre bête était à demi paralysée.

Mais l'affaire n'était pas terminée. Les passions locales l'envenimaient. Le sous-préfet s'en mêla, et, comble de la centralisation, le dossier complet, avec la photographie de Médor, fut envoyé à Paris.

C'est alors que le sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes décida d'aviser le sieur Chomel que désormais les télégrammes ne lui seraient plus remis à domicile, à moins qu'il ne consentît à faire poser une boîte et une sonnette à l'entrée de son enclos.

M. Chomel perdit patience et déféra cette décision au Conseil d'Etat.

Il a eu raison, car il vient de triompher.

Le commissaire du gouvernement Corneille a fait remarquer que la nécessité où l'on prétend placer le réclamant d'aller chercher ses télégrammes à soixante mètres de sa maison serait exorbitante du droit commun. D'après les règlements et le décret du 12 janvier 1894, les dépêches télégraphiques doivent être remises au destinataire lui-même ou à son représentant. C'est pour cette raison que dans les villes les dépêches sont montées à l'appartement au lieu d'être laissées chez les concierges.

Pour priver un particulier de ces avantages, il faudrait un cas de force majeure, une faute de la part du destinataire ou des circonstances exceptionnelles qu'il appartiendrait à l'administration d'établir.

Conformément à ces conclusions, le Conseil d'Etat n'a pas estimé que les faits relevés dans cette tragi-comédie aient pu justifier les mesures prises par l'administration à l'encontre du requérant.

La décision du sous-secrétaire d'Etat a donc été annulée pour excès de pouvoir et le sieur Chomel recevra chez lui ses télégrammes.

TIR TRAGIQUE

Reims, 31 décembre. — Un incident s'est produit hier après-midi à la caserne du 132e d'infanterie.

La 12e compagnie procédait à des exercices de tir dans la cour du quartier, avec de fausses cartouches. Soudain, une détonation retentit et une balle alla se loger dans le mur de la caserne du 2e bataillon.

Ce coup de feu avait été tiré par un jeune soldat nommé Bataille. La veille, la 12e compagnie avait exécuté des tirs réels et l'on suppose qu'une balle était demeurée dans la cartouchière du jeune soldat.

Bataille a été puni de six jours de prison et le sergent responsable de l'inspection des armes a été puni de consigne à la chambre.

LES INONDATIONS

Paris, 31 décembre. — Dans la journée la Seine a quelque peu baissé, mais ses affluents ont continué leur mouvement ascensionnel, ce qui laisse prévoir une légère hausse pour aujourd'hui.

On mande de Tours que la Vienne est en crue. La ville de Chinon est en partie inondée ; la hauteur des eaux atteint 4 m. 65. Des passerelles ont dû être établies dans plusieurs rues pour permettre la circulation. Plusieurs routes sont également recouvertes par les eaux.

Pendant toute la journée, jeudi et vendredi, la neige n'a cessé de tomber à Briançon et dans les environs. Dans les forts ou positions avancées, il y a en ce moment : à Mont-Genèvre, 1 m. 75 ; à Croix-de-Bretagne, 1 m. 70 ; à l'Infernet, 1 m 55 ; à Gondren, 2 m. 80 ; à Janus et à Olive, 2 m. 55. Les communications par le Lautaret et le mont Genèvre sont complètement interrompues. Il faut remonter à plusieurs années pour trouver une pareille quantité de neige à Briançon. Dans la même journée, il en est tombé 60 centimètres.

Arrivée à Paris du capitaine Lux

Paris, 31 décembre. — Le capitaine Lux, dont nous avons relaté la sensationnelle évasion, est arrivé ce matin à Paris.

Explosion de gaz

Gênes, 31 décembre. — Une explosion de gaz s'est produite à la galerie des Beaux-Arts. Aucun tableau de valeur n'a été brûlé. Deux pompiers ont été grièvement blessés.

Une mort horrible

Metz, 31 décembre. — Un cultivateur de Fontoy (Lorraine) vient de trouver la mort dans de tragiques circonstances. Un de ses beaux-frères, un jeune Français, expulsé à la suite d'une grève, était revenu en Lorraine annexée, où il fut arrêté et écroué au violon municipal pour rupture de ban.

Le cultivateur eut l'idée de faire évader son parent et pendant la nuit de vendredi à samedi, il grimpa sur la toiture avec l'intention d'arriver au plafond où il voulait percer un trou. Mais pendant qu'il enlevait les tuiles, il entendit sans doute un bruit suspect et voulut sauter à terre. Le malheureux tomba sur une grille en fer dont les pointes lui pénétrèrent dans la gorge. Quelques instants plus tard, on le trouva suspendu à la grille. La mort avait déjà accompli son œuvre.

Le salaire des mineurs bélges

UN REFERENDUM AURA LIEU DEMAIN

Mons, 31 décembre. — Les délégués des syndicats de la Fédération des mineurs du Borinage se sont réunis samedi, à cinq heures, à la Maison du Peuple de Hornu, pour examiner la situation faite aux ouvriers mineurs par la décision des patrons de payer dorénavant les salaires par quinzaine.

La discussion fut longue et excessivement animée, des arguments et des motifs étant présentés par les groupes. On a longuement examiné la proposition d'organiser un référendum entre les ouvriers mineurs, afin qu'ils se prononcent eux-mêmes sur l'opportunité d'une grève. Il était près de huit heures et demie du soir quand une décision intervint.

La majorité de l'assemblée s'est prononcée pour l'organisation d'un referendum dans toutes les Maisons du Peuple du Borinage, le mardi 2 janvier prochain, de huit heures du matin à une heure de relevée.

Une proposition de demander aux patrons la suspension de l'application des règlements d'atelier en ce qui concerne l'application d'amendes aux ouvriers qui ne voudraient pas accepter le nouveau mode de paiement et se mettraient en grève a été repoussée.

Armées chinoises de Jadis

La nécessité de se défendre contre les ambitions européennes a modifié les vieilles idées de la Chine sur le militarisme : elle a entrepris de se donner un armement moderne et confié l'éducation de ses troupes à des instructeurs étrangers. Cette réforme ne paraît pas un luxe quand on lit dans les « Questions diplomatiques et coloniales » l'article de M. Saintoyant qui, en 1901, exerçait les fonctions de chef de la police à Pao-Ting-Fou.

A cette époque, qui date d'hier, on faisait encore réciter et commenter aux mandarins militaires les ouvrages des généraux Suntze et Outze, contemporains de Confucius. «Quand on a l'humanité pour principe, disaient ces généraux, on n'entreprend pas la guerre hors de saison : on tient compte des semailles, des récoltes, de l'été, de l'hiver ; on ne l'entreprend pas sans de très graves motifs, ni sans avoir épuisé tous les moyens de n'y pas recourir. S'il faut la déclarer, il convient de faire en sorte qu'elle dure peu de temps. N'employer pour vaincre que la voie des sièges et des batailles, c'est ne pas savoir servir l'Etat. Quand un habile général se met en mouvement, l'ennemi doit être déjà vaincu. Il faut qu'au premier signal une partie de ses troupes déserte ses étendards. Le grand secret est de diviser et de corrompre. On émousse le sabre de l'adversaire en passant de l'argent dessus ».

Ainsi se peint le mépris d'une race lettrée pour le métier brutal des armes, sa préférence marquée pour la ruse et l'intrigue. Son humanitarisme ne l'empêchait d'ailleurs, en aucune façon, de massacrer le vaincu impitoyablement.

Lorsque la dynastie des Tchings, qui règne encore aujourd'hui, eut asservi ce peuple débonnaire, elle essaya d'organiser les hordes qui lui avaient donné l'empire. Elle les divisa en « bannières », jaune, blanche, rouge, bleue, sous lesquelles elles rangea par race les Mandchoux, les Tartares et les familles chinoises qui, dès le douzième siècle, avaient fait cause commune avec les envahisseurs. Cette organisation subsistait encore il y a peu d'années.

Chaque bannière était subdivisée en unités plus petites, réparties de manière à occuper tout l'empire. Un général tartare, placé près du vice-roi, les gouvernait dans chaque province. Elles campaient près des villes, dans un quartier spécial, sans se mêler à la population. Elles étaient toujours les troupes conquérantes établies en pays conquis. Elles étaient peu payées, mais logées et nourries, ainsi que leurs familles, affranchies des impôts et de la justice civile, elles vivaient tant bien que mal, heureuses surtout de ne rien faire.

A côté de ces corps d'élite, subsistaient les anciennes troupes indigènes, dans leurs fonctions de leurs formes primitives. Elles étaient dites de l'étendard vert : elles se subdivisaient en Lou-ying et Ho-yng. Les premières, ou troupes de campagne, étaient théoriquement soumises à de vagues exercices et à une revue triennale que devait passer un « toutoug », ou capitaine des bannières. Les secondes, sorte de territoriale affectée à la garde et à l'entretien des routes, n'étaient jamais exercées. On pourrait y ajouter les gardes particulières des mandarins ; mais celles-ci se composaient à peu près uniquement d'huissiers, porte-chaises, balayeurs et autres utilités inoffensives.

Les décrets sur le recrutement des officiers dataient de l'empereur Song. Pour être pourvu d'un brevet de mandarin militaire, il fallait posséder un rang héréditaire ou un titre de lettré. Celui-ci s'obtenait à la suite d'un examen où le candidat devait analyser les ouvrages techniques du temps de Confucius. Ce brevet lui ouvrait les grades élevés, d'une dignité toute administrative, l'instruction des troupes étant abandonnée à de bas-officiers dont l'examen était purement physique.

« Lancer une flèche avec dextérité, disaient les règlements, a été de tout temps un art chéri des Mandchous. C'est à cette habileté qu'on mesurera l'estime qu'on doit avoir pour vous ». On peut être bon tireur, manier adroitement le sabre, soulever des poids lourds et être un simple idiot ; aussi les officiers choisis de cette manière ne donnaient-ils aux troupes qu'une instruction de parade, les mêmes soldats faisant toujours le même rôle, les uns à l'avant-garde, les autres à l'arrière-garde. A tous indistinctement on recommandait de mener grand bruit pour effrayer l'ennemi.

Les troupes, étant payées fort régulièrement, il arrivait qu'au milieu d'une manœuvre, elles se rendissent chez le général pour réclamer leur solde. Un jour même, on les vit pénétrer dans le yamen d'un chef, forcer sa caisse et l'obliger ensuite à porter ses habits chez un prêteur sur gages pour leur fournir l'argent du prêt.

A Bruay-sur-l'Escaut

Un ouvrier écrasé à la fosse Thiers

Un accident mortel est survenu samedi après-midi, à la fosse Thiers, qui se trouve sur le territoire de Saint-Saulve.

Le mineur Emile Podvin fut, au cours de son travail, surpris par un éboulement. Ses camarades se portèrent aussitôt à son secours et le dégagèrent. Il était déjà trop tard. Le malheureux, qui avait eu la poitrine écrasée, avait succombé.

Il a été transporté à son domicile, à Bruay. Emile Podvin est père de cinq enfants.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

Un monceau de cadavres

Marseille, 31 décembre. — Les terrassiers qui procèdent en ce moment à des fouilles dans les sous-sols des vieux quartiers avoisinant la cathédrale de la Joliette, où l'on rencontre les derniers vestiges de l'histoire de Marseille, ont mis à jour des monceaux de cadavres ensevelis dans la chaux et dont les ossements ont été retrouvés presque intacts.

Plus de 200 kilos en ont été retirés et l'on se trouve certainement en présence d'un des charniers où furent enterrés les pestiférés décédés au cours de l'épidémie qui, en 1720, ravagea Marseille.

C'est dans les mêmes sous-sols qu'on découvrit tout récemment une chapelle datant de l'époque de Louis XIII.

Extraordinaire aventure d'un steamer belge

POUR VENIR EN AIDE AUX REVOLUTIONNAIRES DU PARAGUAY. — UN VOYAGE MOUVEMENTÉ

Bruxelles, 31 décembre. — En octobre dernier, le steamer « Zeebrugge » ex « Arizona » battant pavillon belge, quittait Anvers avec un chargement déclaré comme marchandises diverses, à destination de Port-Stanley, dans le Falkland. Des bruits qui couraient disaient que ce navire transportait des canons et des fusils pour les royalistes portugais.

Une information judiciaire fut ouverte qui ne donna aucun résultat.

Or, l'équipage de ce navire vient de rentrer et a raconté l'équipe extraordinaire suivante :

Le « Zeebrugge » embarqua, en France, 250 tonnes de poudres et prit comme passagers, cinq Espagnols et deux Anglais ; en mer, un des passagers, nommé Arricos, Espagnol, prit la direction du voyage.

On fit escale à Dacoon, où on embarqua d'importantes provisions de charbon et de vivres et on se dirigea vers l'Amérique du Sud. Les Belges apprirent alors que le « Zeebrugge » avait été affrété secrètement par des révolutionnaires du Paraguay et que Arricos était le beau-frère du Président.

Parmi les passagers, il y avait un armurier, un manipulateur de télégraphie sans fil et trois pilotes argentins. En outre des prétendues marchandises, il y avait quatre gros canons, une mitrailleuse, 6.000 fusils, des appareils de télégraphie sans fil, des uniformes.

Le but de l'expédition était un coup de main contre les villes du Paraguay situées sur le Rio-Plata.

MAQUILLAGES SUCCESSIFS

Arrivés en vue de la côte sud-américaine, Arricos fit équiper sur le pont les quatre canons et la mitrailleuse ; quand il arriva à l'embouchure du Rio Plata, le navire arbora le pavillon brésilien, repeignit sa coque et le nom de « Zeebrugge » fut remplacé par celui de « Coimbra ». Grâce à une forte tempête, ce navire passa inaperçu devant Montevideo et Buenos-Ayres et le navire prit encore le nom de « Ascencion ».

Les marins belges obéirent à tous les ordres donnés parce que le chef avait constamment le revolver à la main et parce qu'ils n'osaient pas descendre, de peur d'être pris pour des contrebandiers de guerre.

Ils continuèrent donc à remonter le Rio Plata. On maquilla encore le navire, qui prit le nom de « Constitucion. Arrivé enfin à l'endroit où le Rio Plata forme la frontière entre l'Argentine et le Paraguay, le capitaine déclara que le navire était vendu à Arricos et que l'équipage était libre.

Arricos demanda aux Belges d'entrer à son service comme soldats, mais tous sauf un, refusèrent et s'empressèrent de débarquer sur la rive argentine, pour gagner Buenos-Ayres et de là Anvers.

Par suite d'un différend au sujet de leurs gages, les marins ont attaqué en justice les armateurs belges.

Un député d'Anvers demandera au Parlement des explications au gouvernement au sujet de cette affaire.

Arricos a séjourné pendant quelque temps en Belgique, notamment à Bruxelles et à Anvers.

Curieux procès

New-York, 31 décembre. — Un Américain vient d'introduire, devant la Supreme Court, de New-York, un procès en 100.000 dollars de dommages-intérêts qu'il intente à son beau-père et à ses deux beaux-frères, en réparation du préjudice qu'ils lui ont causé en s'employant tous les trois à lui aliéner, assure-t-il, la sympathie de son épouse.

Celle-ci, il y a quelques mois, l'a quitté et a introduit par la suite devant le tribunal de Hudson County (New Jersey) une demande en annulation de procès.

mande en annulation de mariage.

Si jamais la Supreme Court accorde la réparation demandée, les belles-mères n'auront qu'à bien se tenir. Chaque fois qu'elles troubleront un ménage, gare aux dommages intérêts !

Un duel à l'épée

Paris, 31 décembre. — Une rencontre à l'épée a eu lieu ce matin à la Tour de Villebon, près de Meudon, entre MM. Fabry, aviateur, et Fournol, député de l'Aveyron.

Il y a eu six reprises très vives. A la quatrième reprise, M. Fournol a été atteint d'une blessure légère à l'avant-bras droit ; à la cinquième reprise, M. Fournol a été atteint à une veine de l'avant-bras droit, cette blessure a arrêté le combat.

M. Fournol a été mis en observation.

Finalement le député de l'Aveyron a déclaré vouloir continuer et la sixième reprise a commencé.

M. Fabry lie le fer par un dégagé en quarte ; il atteint son adversaire au côté droit, le coup s'arrête fort heureusement sur une côte ; en liant le fer M. Fournol avait atteint M. Fabry au-dessus de l'arcade sourcilière droite.

Ces deux blessures ont mis fin au combat.

Les adversaires se sont réconciliés.

M. Fournol était assisté de M. Maginot, député de la Meuse, et de M. Maruéjouls, secrétaire d'ambassade.

M. Fabry avait pour témoins MM. Pécot de Plebien, publiciste, et Léon Gibert, aviateur.

La Révolution Chinoise

Changhaï, 31 décembre. — Un télégramme par lequel Sun-Yat-Sen offre à Yuon-Chi-Kaï la présidence de la République a été remis à Tang-Chao-Yi par les soins des républicains. Ceux-ci prouvent ainsi combien ils ont à cœur de placer les hommes les plus éminents à la tête du gouvernement.

LES HOSTILITES REPRENNENT

Hankéou, 31 décembre. — L'armistice a pris fin. Les républicains ont ouvert un feu de mousqueterie contre Hanïang.

Les empoisonnements de Berlin

QUELLE EST LA CAUSE ? — ON NE SAIT

Berlin, 31 décembre. — L'enquête ouverte sur les empoisonnements de l'asile de nuit a établi que l'eau-de-vie vendue dans trois débits aux hôtes de l'asile de nuit contenait de l'alcool méthylique.

Les stocks de ces eaux-de-vie ont été saisis et les débits fermés.

On a trouvé chez le droguiste Scharmach, qui a fourni cette eau-de-vie, des ballons d'alcool méthylique. Il a avoué que cette eau-de-vie contenait deux tiers d'alcool méthylique et un tiers d'alcool simple.

Scharmach a été arrêté pour infraction à la loi sur les produits alimentaires et pour escroquerie.

Les milieux médicaux se montrent sceptiques en ce qui concerne l'empoisonnement par l'alcool méthylique.

La statistique médicale allemande ne signale aucun cas de mort à la suite d'empoisonnement par l'alcool méthylique, tandis que de nombreux cas sont connus en Russie et en Hongrie.

LES INONDATIONS EN VENDÉE

Paris, 31 décembre. — L'Océan continuant à menacer le littoral vendéen, M. Victor Augagneur, ministre des travaux publics, a donné au préfet et à l'ingénieur en chef de la Vendée les instructions voulues pour que l'on exécute sans le moindre délai les travaux de défense nécessaires pour la protection du rivage « de la Belle-Henriette ». Il a mis à leur disposition tous les crédits demandés.

Chute d'un aviateur

Issy-les-Moulineaux, 31 décembre. — L'aviateur Delaet, qui était parti hier matin du Crotoy (Somme) avec un passager, pour se rendre à Issy-les-Moulineaux, et qui était tombé aux environs de Pontoise, est reparti cet après-midi à 4 heures de cette ville, après avoir réparé son appareil.

Le voyage s'effectua dans de bonnes conditions, mais, en arrivant près du terrain de manœuvre d'Issy-les-Moulineaux, l'aviateur est de nouveau tombé.

Delaet est indemne. Le passager a été légèrement blessé. L'appareil est complètement détruit.

LA COUPE « FÉMINA »

Compiègne, 31 décembre. — Aujourd'hui, à l'aérodrome de Corbeaulieu, l'aviatrice Jeanne Herveu s'est mise en course pour l'attribution de la Coupe « Femina », dont était détentrice Mlle Hélène Dutrieu.

Mlle Jeanne Herveu, partie à midi 45 sur monoplan, a couvert 248 kilomètres en 2 heures 41 minutes.

On télégraphie d'Etampes :

Mlle Hélène Dutrieu, sur biplan, est partie aujourd'hui à midi 40 et a couvert 254 kilomètres 54 m. en 2 heures 58 minutes, battant son record de distance de 137 kil.

Elle n'a atterri que parce que le carburateur de son moteur était gelé.

Mlle Hélène Dutrieu reste détentrice de la Coupe « Femina ».

VOLEURS DE CRANES

Vienne, 31 décembre. — Le vol du crâne du prince Karageorgevitch rappelle une histoire macabre analogue : celle du crâne de Hayda.

Après sa mort, le corps du compositeur avait été réclamé par le prince Esterhazy pour être enterré dans le caveau de sa famille, mais lorsqu'on ouvrit le cercueil, on constata que le cadavre n'avait plus de tête.

La police ouvrit une enquête et découvrit le coupable, un collectionneur de crânes nommé Jean Peter, disciple du phrénologue Gall. Il avait soudoyé un fossoyeur. Mais un jour, ce Peter tomba dans la misère et vendit ses crânes à des amis. Celui d'Haydn échut à un nommé Rosenbaum. On enquêta chez Rosenbaum, qui trompa la police en lui remettant un crâne de jeune homme. Quant au vrai crâne d'Haydn, Rosenbaum l'avait caché.

Ce n'est qu'à sa mort qu'il le rendit à Peter à la condition expresse que celui-ci le remettrait au Conservatoire de Vienne. Peter n'en fit rien ; il remit le crâne à un anatomiste viennois, et c'est par l'intermédiaire de celui-ci que la tête d'Haydn parvint aux archives du Conservatoire.

UN AÉRONAUTE NOYÉ

Berlin, 31 décembre. — Le ballon « Salzbourg », qui avait quitté Salzbourg mardi et dont on n'avait plus eu de nouvelles, a été retrouvé hier soir dans le lac d'Atter, à 37 kilomètres du lieu du départ.

Le lieutenant Werner, pilote, et seul passager, s'est noyé dans le lac.

AU PAYS DE GALLES

LA GREVE DES MINEURS

Londres, 31 décembre. — Les mineurs du sud du Pays de Galles se sont réunis dans un meeting et ont décidé que la grève devait être déclarée dans certaines mines.

Mais une vingtaine de mineurs n'ont pas voulu se joindre au syndicat, malgré une campagne énergique faite par les syndicalistes.

Le travail ne sera pas repris avant que les non-syndiqués ne soient entrés dans les unions. Près de trois mille hommes chôment.

Grève de confectionneuses

Paris, 31 décembre. — Quatre cents confectionneuses en grève ont tenté d'envahir cet après-midi les magasins du Pont-Neuf et de la Tour-Saint-Jacques ; mais la police les a refoulées et dispersées.

Vingt-sept arrestations ont été opérées, dont celle d'un homme qui avait brutalisé un inspecteur principal.

Dans la Magistrature

Paris, 31 décembre. — Sont classés au tableau d'avancement de la magistrature :

Pour président de chambre : M. Boquet, à Douai.

Pour conseiller : MM. Ancelme, Bérarel, Payot et Joppé, à Douai.

Pour avocat général : M. Testart, à Douai.

Pour juge de 1re classe : MM. Delalé et Houeix, à Lille.

Pour procureur de la République de 1re classe : M. Choozy, à Lille.

Pour substitut de 1re classe : M. Cauwès, à Lille.

Pour président de 2e classe : M. Houllon, à Valenciennes ; M. Lacroix, à Arras, et M. Moreau, à Cambrai.

Pour juge de 3e classe : M. Gobert, à Valenciennes.

Pour procureur de la République de 2e classe : M. Prateau, à Arras.

Pour substitut de 2e classe : M. Delalé, à Dunkerque.

Pour président de 3e classe : M. Dejemme, à Hazebrouck.

Pour vice-président de 3e classe : M. Foucart, à Avesnes.

Pour juge de 3e classe : M. Coupillaud, à Hazebrouck ; M. Roger, à Lettune, et M. Thernes, à Avesnes.

L'Affaire de la rue Ordener

UNE IDENTITE ETABLIE

Paris, 31 décembre. — On a enfin réussi à identifier d'une façon certaine le pseudo Leblanc, l'amant de la Botelli.

C'est un nommé Edouard Carouy, né le 28 juin 1883, à Lens-sur-Deudre (Belgique), tourneur en fer de son métier.

Carouy est un anarchiste dangereux, résolu et était toujours porteur d'un browning.

Sa photographie a été montrée aux témoins de l'attentat de la rue Ordener, qui l'ont formellement reconnu comme faisant partie de la bande des agresseurs.

C'est lui qui, resté dans l'auto, fira sur la foule des coups de feu jusque dans la rue Montcalm.

Son signalement a été télégraphié dans toutes les directions.

FEUILLETON DU 1er JANVIER. — N. 67

LE Magicien de l'Air

Par Paul ZAHORI

— Ce fixe vous semble insuffisant ! Eh ! bien, j'irai jusqu'à cinq mille ! Je ferai ce sacrifice, pour avoir une ouvrière telle que vous, car je n'en connais pas à Paris qui vous valent ! Evidemment, si j'en connaissais, ça serait différent... Vous voyez que je n'y vais pas par quatre chemins. C'est qu'il y a tout à faire, là-bas !... A propos, ne vous effrayez pas d'aller à l'étranger : d'abord, Munich, ce n'est pas déjà si loin de Paris !... c'est même plein de Parisiens ; Vous ne serez pas dépaysée du tout, vous verrez ! Seulement, il sera bien entendu que vous ferez vous-même les pièces choisies, spéciales, que l'on me confiera !... Pour le reste, vous aurez à diriger les autres ouvrières, et à leur inculquer le goût français ! Ah ! le goût français, il n'y encore que cela de vrai !

Mme Toupet n'en revenait pas. Geneviève était troublée. Quelle superbe occasion lui était offerte, pour ainsi dire par le hasard, de réaliser enfin le pieux devoir qu'elle s'était imposé !

— Ah ! j'oubliais, reprit la tante Olga, qui lisait à merveille, sur le visage de la jeune fille, les pensées contradictoires qui se succédaient dans son esprit : je vous garantis cinq mille, plus la nourriture et une participation aux bénéfices, si vous vous engagez pour trois ans au moins !

Cette nouvelle condition était, en quelque sorte, une preuve du sérieux de la proposition faite à Geneviève. Celle-ci regarda Mme Toupet, qui ne put s'empêcher de dire :

— Ça me paraît fort juste !

— Alors, c'est entendu ! fit Olga Harneim en se levant. Vous allez réfléchir. Quand me donnerez-vous réponse ?

— Madame, vous pourrez toujours revenir après-demain ! répondit Mme Toupet, pendant que Geneviève faisait, de la tête, un signe affirmatif.

Quand Marius, à son retour de l'usine, apprit la grande nouvelle, il se contenta de dire :

— C'est gentil ! quoique un peu long !... Mais, bah ! trois ans, c'est vite passé !

Seul, Albert ne dissimulait pas son dépit. Soudain, attristé, il murmura, en prenant la main de Geneviève :

— Si tu t'en vas, comment qu'on fera pour se voir ?

La jeune fille ne répondit pas. Elle était soucieuse. Un plus long délai de réflexion lui eût assurément semblé préférable. Mais elle craignait, en soulevant une objection, de gêner ses braves voisins, en leur imposant sa présence. Pouvait-elle constamment, vivre ainsi chez eux ? Sans doute, rien ne lui permettait de supposer que les ouvriers la trouvaient importune, mais Geneviève pensait que les plus pures dévouements sont sujets à de fatales lassitudes. Comment faire, puisque Mme Toupet avait, en quelque sorte, accepté en son nom. Aussi, elle éprouva un véritable soulagement, quand Marius déclara :

— Faut pas vendre la peau de l'ours avant de savoir si c'est point un lapin, des fois ! Quand est-ce qu'elle doit revenir, cette dame ?

— Après demain.

— Bon ! après-demain, c'est un dimanche ! J'aurai tout mon temps !

— Que veux-tu faire ? dit Mme Toupet.

— Moi ? rien ! Un tour de promenade, simplement ! Je suis sûr qu'il fera beau temps, dimanche, pas, Albert ? On ira, nous deux !

Il fut impossible de tirer autre chose de l'énigmatique Marius.

Le dimanche vint. Geneviève avait pris son parti. Elle accepterait les propositions de sa future patronne, mais elle exigerait un délai d'un mois pour préparer son départ.

Un mois : ce serait suffisant, sans doute, pour lui permettre de se renseigner exactement sur la personnalité de cette invraisemblable et providentielle Mme Siber.

Marius expédia son déjeuner en hâte. A mesure qu'approchait l'heure fixée pour la visite de Mme Siber, l'impatience de l'ouvrier semblait augmenter.

— Allons, Albert, y sommes-nous, pour la promenade ?

— Oui, papa !

— En route, alors ! Le soleil luit, la mer est belle... le vent siffle dans les haubans !

Albert, surpris, crut devoir rectifier :

— Dans les *auvents*, papa ! Les auvents, c'est comme des persiennes ! J'ai eu ce mot dans ma dictée, hier !... Mais des *aubents*, ça n'existe pas !

— Tu crois ça ! Quand tu auras fait le tour du monde, tu verras bien ! Tu les connaîtras, les haubans ! Allons, file ! Demain, tu ouvriras ton dictionnaire !

L'assurance de Marius démonta l'enfant, qui, d'ailleurs, ne demandait pas mieux que d'admettre chez son père la science infuse. Les deux promeneurs sortirent si vite que Marius prit à peine le temps de répondre à sa ménagère, qui lui criait :

— Ne rentrez pas trop tard, surtout !

Mais, au grand désespoir d'Albert, Marius s'attarda, dans la loge de la concierge, à donner la réplique à Mme Camu, qui disait, d'une voix dolente :

— Ah ! M'sieu Marius, bien sûr que j'en ferai une maladie !... En v'là une d'histoire ! Figurez-vous que ce matin, dès huit heures, la petite dame du second rentre dans la loge avec des tas de paquets.

« — M'dame Camu, qu'elle dit, j'vas vous confier mes paquets un instant, s'il vous plaît !

» — Bon, que je dis, mettez-les sur la table !

» — Je les reprendrai bien, qu'elle fait ; j'ai d'autres courses, et ça m'évitera de remonter ! »

» Mais, vous comprenez, je suis pas allée regarder ce qu'y avait dans ces machines qu'elle avait apportées. C'était enveloppé dans de papier : des provisions pour le déjeuner, bien sûr !... Alors, voilà-t'y pas que dix minutes après, v'là la dame du troisième qui rapplique.

» — M'dame Camu, qu'elle dit, me v'là de retour ! Le paquet que je vous ai donné hier soir est toujours là ?

» — Il est, bien sûr, ousque vous l'avez posé ! Il a pas bougé, allez ! »

» Et ma foi, comme j'avais affaire, je la laisse se débrouiller. On peut avoir confiance, pas vrai ! V'là donc que cette dame du troisième, qui est « myope », qui a tout le temps besoin de ses besicles, prend son paquet et puis s'en va. Bon !... une demi-heure se passe, la dame du second revient à son tour, ramasse ses affaires et monte chez elle !... Eh bien, croyez-vous qu'elle est venue tout à l'heure faire du boucan en me réclamant son poulet !

— Quel poulet, m'dame Camu ?

— Celui qu'elle a acheté ce matin, donc ! Elle l'avait pas retrouvé en déballant ses emplettes !... Un poulet de quatre francs !

— Dame, que dis-je, c'est pas moi qui l'ai mangé, tout de même ! A preuve que j'ai déjeuné avec de la morue aux pommes de terre ! Alors la v'là qui rouspète : — « Dites donc ! ce poulet qu'était plumé et vidé, qu'avait plus ses abattis, il est parti tout seul, je suppose ? » V'là la moutarde qui me monte, et je lui dis : « — Ah ! madame, par le temps qui court, vot' poulet peut bien être parti comme il est venu ! » — Vous croyez donc que je vous dis des mensonges ? — Eh ! je sais-t'y moi ! J'ai rien vu, ne me demandez rien ! »

La concierge s'interrompit à cet endroit de son récit, que Marius écoutait avec une complaisance surprenante, en dépit des signaux que lui faisait Albert impatienté. Une dame frappait au carreau de la loge et demandait :

— Mlle Parizot est chez elle ?

— Sixième étage, deuxième porte en face du couloir.

— Je sais ! je sais ! merci !

Et la tante Olga disparut dans l'escalier, pendant que Marius se disait :

— Je la rencontrerai, cette Mme Siber ! On va voir ce qu'on va voir, tout à l'heure !

— Tu viens, papa ? dit Albert en tirant l'électricien par la manche.

Mais Marius ne semblait point pressé de partir. Il paraissait, au contraire, prendre un plaisir extrême à la conversation de Mme Camu, qui reprit, animée d'une verve nouvelle :

— Je vous disais donc que la dame du second se fâche, qu'elle parle d'abus de confiance, d'écrire au propriétaire, des chichis, quoi !... Je saute sur mon balai et je lui réponds : « Allez-y donc ! vous verrez comment il vous recevra, vous et votre sale poulet de quatre francs ! » Elle se fiche à pousser des cris de putois, elle gueulait comme un cent de baleines ! Aussi vrai que je vous parle, m'sieu Marius, ça menaçait de mal tourner ! J'suis honnête, voyez-vous ! Quand on m'a l'air d'en avoir deux, ça me met le sang en révolution et je deviens cognarde !... J'allais donc y sauter sur le chignon de cette pauvre petite dame quand v'là celle du troisième qui s'amène avec un poulet rôti qu'elle portait enveloppé dans un journal. Elle me dit : « Dites-donc, M'dame Camu, c'est drôle : les poulets m'arrivent tout rôtis maintenant ! Ma femme de ménage a fait cuire celui-là qu'elle a trouvé dans des paquets que j'ai montés... Mais il n'est pas à moi !... Vous sauriez pas à qui il faut le rendre, des fois ? »

» Ah ! là là ! ah ! vrai, la sueur m'en coulait dans le dos ! La dame du second s'écrie : « Mais c'est le mien ! Je l'avais posé sur la table ! » — « Tiens ! fait celle du troisième, je l'aurai pris avec mon paquet sans faire attention ! » Et la voilà qui fait un tas d'excuses à l'autre et puis toutes les deux qui se mettent à rire, mais à rire ! J'les aurais battues ! S'il est permis de faire des peurs pareilles aux gens !

Et Mme Camu développe, pour Marius attentif, le riche répertoire de ses récriminations. Albert trépignait. La concierge allait offrir un petit verre de « son cassis » à ses auditeurs bénévoles, histoire de se « calmer les sangs », quand Marius, subitement, s'avisa qu'il était pressé et qu'il n'avait pas une minute à perdre.

Il venait de voir passer la tante Olga devant la porte de la loge. La vieille fille avait terminé son entretien avec Geneviève. Dans la rue, Marius lui embotta le pas, entraînant Albert qui ne comprenait rien à cette promenade sans charmes, et demeurait inquiet, en voyant son père silencieux et préoccupé.

(A suiv